



# AVIS DE SÉCURITÉ



Avis de sécurité n° **0000015**

Publié le 05 novembre 2025 par **Paul Fowler, inspecteur provincial en chef**, ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration

## Sécurité des combustibles – Demande de permis ou de licence en ligne

- **Demande et délivrance en ligne**

Si vous détenez un permis ou une licence pour entreprise de gaz, vous pouvez utiliser l'outil en ligne pour demander et obtenir des permis relatifs aux charges totales maximales de 3 000 000 Btu/h.

- **Vous n'utilisez pas encore l'outil en ligne?**

Pour les demandes de permis, de licences ou d'enregistrement, le moyen le plus rapide est de vous inscrire à l'outil en ligne.

- **Étapes**

1. Rendez-vous à [www.nsbr.ca](http://www.nsbr.ca) pour créer un compte.
2. Comptez jusqu'à 24 heures pour que votre compte soit approuvé.
3. Un courriel de confirmation vous est envoyé.

- **Le système sera bientôt mis à jour.**

L'outil de demande de permis et de licences en ligne faisant l'objet de mises à jour, le mode d'ouverture de session va changer. Afin de maintenir un accès ininterrompu, nous vous communiquerons bientôt plus de détails à ce sujet. Pour obtenir les dernières informations, veuillez vérifier vos courriels ou consulter le site Web sur la [sécurité des combustibles](#).

- **Autres options pour demander un permis ou une licence**

Vous pouvez également envoyer vos documents par la poste ou les déposer dans un bureau d'Accès Nouvelle-Écosse.

### Nous joindre

Direction de la sécurité : 1-800-952-2687

[SafetyBranch@novascotia.ca](mailto:SafetyBranch@novascotia.ca)

Travail, Compétences et Immigration

[Sécurité des combustibles : classifications et exigences en matière de permis et licences | novascotia.ca](#)